

Compte rendu de la réunion avec Mr Charrier, Président du SAH 12 février 2010 - mairie de Saint-Mars de Coutais

Présents : Mr Charrier, président du SAH (Syndicat d'Aménagement Hydraulique)
Mrs Henri Poinot et Pierre Brisson représentant Les Amis de Saint Brevin

Objet de la réunion :

- Cette réunion avait été demandée par les ASB suite aux dysfonctionnements et polémiques intervenus avec Mr de Villepin fin décembre 2009.
- En préambule, Mr Charrier nous présente ses excuses pour le report de cette réunion, initialement prévue le 5 février 2010 et annulée au dernier moment.

Questions posées à Mr Charrier :

- Procédure d'alerte et d'information sur la montée anormale des eaux du Boivre
- Depuis de nombreuses années, les services techniques de la ville de St Brévin orientaient les riverains vers l'éclusier en charge de la manœuvre de la vanne sur la plage des Rochelets.
- Cet éclusier, Mr Labarre, remplaçant Mr Ferre parti en retraite, répond par des propos déplacés et non pas aux attentes et préoccupations des riverains qui le sollicitent.
- Mr Charrier propose d'intervenir directement auprès de Mr de Villepin et non de Mr Labarre
- Cette proposition est valable jusqu'au 30 avril, date à laquelle les contrats liant le SAH avec le CEP expireront. L'appel d'offre en cours, qui prendra effet le 1^{er} mai 2010, désignera un prestataire, en charge de la délégation du SAH, pour la gestion des ouvrages.

L'évacuation du Boivre sur la plage des Rochelets

- En théorie, l'intervention du SAH est limitée aux manœuvres de la vanne et de la pompe avec dégagement du chenal sur environ 20 mètres linéaires
- L'écoulement du Boivre sur le DPM ne pouvant être assuré gravitairement compte tenu de l'ensablement de la plage, l'utilisation de pelleteuses est indispensable pour éviter l'inondation des riverains du Boivre en amont et cela nécessite des autorisations administratives à chaque intervention.
- Pour l'avenir, Mr Charrier propose de réunir les différents interlocuteurs concernés pour définir clairement les responsabilités et charges incombant à ceux-ci dans leurs domaines respectifs.

Nouvelle station d'épuration de Saint Père en Retz :

- Mr Charrier nous confirme que celle-ci rejettera ses effluents dans le Boivre.

Comité de pilotage :

- Il devait se réunir le 19 janvier 2010, à la demande du sous-préfet de Saint-Nazaire venu constater sur site la situation du Boivre le 27 novembre 2009. Ce sous-préfet a été muté fin 2009, son remplaçant n'a pas encore pris connaissance du dossier et le comité de pilotage ne devrait pas intervenir, au mieux, avant fin mars 2010.

Questions diverses :

- L'entretien se poursuit sur :
 - Cause de l'ensablement
 - Solutions SCE et Mr de Villepin
 - Niveaux à prendre en compte pour l'évacuation naturelle ou mécanique sur la plage
 - Calendrier prévisionnel des opérations et financements